Préparer sa retraite de l'activité agricole

Objectifs
Donner aux agriculteurs des compétences leur permettant d'anticiper les conditions de leur départ à la retraite et de valoriser leurs droits à la retraite. Identifier les points de vigilance.

Enjeux
Anticiper son départ à la retraite et la mise en œuvre des droits qui lui sont liés est un facteur de stabilité non seulement pour l'exploitant lui-même, mais également pour sa famille et pour la transmission de l'exploitation. Connaitre les règles de liquidation de sa retraite agricole et les différents dispositifs existants permet de préparer en amont les conditions de cette transition importante dans la vie d'un agriculteur et de mettre en place les mesures adaptées à sa situation pour conforter la transmission.

Pré-requis
Aucun

Contenu
MATIN - Connaitre l'économie du système de retraite en France, les particularité du système de retraite des agriculteurs, et les modes de cotisations obligatoires, complémentaires, publics et privés. Repérer les modalités de mise en œuvre de sa propre retraite.
I - Économie du système de retraite en France
A – Le cadre général
- Les conditions liées à l'âge
- Les conditions liées aux cotisations
- La retraite anticipée : différents cas et conséquences de l'insuffisance de trimestres
B – Le système de retraite des exploitants agricoles
- Les conditions spécifiques en agriculture
- Les différents modes de cotisation obligatoires et complémentaires
- Les retraites complémentaires privées

APRÈS-MIDI - Connaitre les différentes modalités de liquidation des droits à la retraite, savoir repérer les marges de manœuvre dans sa propre situation et identifier les points de vigilance.
II – La liquidation des droits à la retraite
A – La demande de retraite
- La demande unique pour tous les régimes
- Caractère définitif de la liquidation
- Quelle stratégie en cas de retards de cotisations ; effets des difficultés économiques et des procédures judiciaires de redressement ou de liquidation.
B – Les conditions particulières
- Exceptions et cas de retraite anticipée (pénibilité, handicap, inaptitude)
- Le revenu minimal de retraite
- La réversion
- Cumuler emploi et retraite
C – Comment prévoir sa propre retraite ?
- Où trouver par soi-même l'information générale fiable sur le système public de retraite ?
- Anticiper la date et le montant de sa retraite

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 30/10/2018

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 0€
Non agricole 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Une adhésion à l'association est proposée (10 euros)

Plus de renseignements
Anne-Marie Quatrevaux
occitanie@solidaritepaysans.org
Solidarité Paysans Occitanie
26 rue Centrale
30190 ST GENIES-DE-MALGOIRES
Tel.: 04 66 03 17 47
Port.: 06 33 05 80 62

Taux de satisfaction : %

Les stagiaires sont invités à venir avec les documents en leur possession concernant leur propre retraite. Repas de midi tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

31 oct 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	IN'ESS 30 Avenue du Dr Paul Pompidor 11100 Narbonne	Audrey Bideau Juriste formatrice Comité d'action juridique Auvergne-Rhône-Alpes

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir